ANNONUE JUDICIAIRE.

JEUDI, LE 22 MARS 1900

Magnifique Propriete connue comme la plantation

EVERGREEN

1800 ARPENTS, AVEC LE bétail, les wagons, les ustensiles de fermage et sucrerie de première classe. -UNE DES

PLANTATIONS SUCRICRES LES PLUS APLENDEDES, LES PLUS PRODUCTIVES DASS L'ETAT.

Sur la rive droite du fleuve Mississippi, au-dessus de la ville de Plaquemine, paroisse Iberville,

ENTRE CES FAMEUX ENDROITS LES Plantations St-Louis et Rebecca

Ayant des facilités exceptionnelles pour le transport de ses produits PAR EAU ET PAR RAIL LE CHEMIN DE FER

TEXAS & PACIFIC Courant au travers de la propriété

-UNE DES PLUS-

GRANDES OCCASIONS Qui se soit jamais offerte au public comme placement dans le plus Productif des placements. -ET LA-

Résidence substantielle en briques à deux étages.

Entre St. Thomas et Religieuse.

SUCCESSION DE MAG ELIZARETH E. STONE, FEMME DE M. HENRY H. BAKER. No 61,241.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN-W. A. Kernaghan, Encanteur-Bureau No 138 rue Carondelet-JEUDI, le 22 mars 1900. A nidi, à la Bourse des Propriétés Foncières, N 840 rue Commune, ent e les rues Carondelet et Baronne. Nouvelle-Orléans Lue, il sera vendu à l'enchére publique, en vertu d'un ordre daté le 14 février1900 de l'Hon Fred. D King, juge de la susite our, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite. a savoir:

ci-aprés décrite. A savoir:

1. La magnifique plantation succière Evergreen, située aur la rive droite du ficuve Mississippi, paroi se d'iterville. Loui iane, ayant 18 1/4 arpente de face sur 80 arpents de profondeur, contenunt 1835 arpents de superficie, plus ou moins, ensemble avec toules les l'atisses et améliorations qui s'y trouvent, bétails, wagons, estensils, sucreme, écurie, etc., spécialement décrits comme suit:

(A) Une certaine Plantation étant et situés dans la patoisse d'iberville sur la rive droite du fleuve Mississipi. à trois milles environ an-dessous du Bayou Placuemine, mesurant 12 artents de face au dit fleuve et 80 arpents on à peu près de prefondeur, horné au-dessus par les terres autrefois appartenant a Hynes & Craghead, et au-dessous par les terres autrefois appartenant a Hynes & Craghead, et au-dessous par les terres autrefois appartenant a Hynes & Craghead, et au-dessous par les terres autrefois appartenant a Hynes de Craghead, et au-dessous par les terres autrefois de la brille sur la rive droite du Missi, supi, étant la moitté supérieure d'une pisntation sucrère connue comme la Plantation Provan; la dite moitté supérieure mesurant six et un quart arpents en face du dit fleuve sur 80 a pents de profondeur, borné au dessus par les terres ci-dessus décrites et au dessous par l'autrem tité de la dite plantation Provan appartenant autrefois à Mme Thomas K. Lawes.

(C) La moitté du suivant décrit morceau de

ice). La moitié du suivant décrit morceau de

forge.

La sucretie est une bâtisse en briques avec La sucreriseat une bâtiare en briques avec hangar à wagon coatigu. Elle est équipée avec moulin compuet a six ru seaux construits par le "Whitney Iron Works" en 1894; le mouiin de façade 4 1(2 sur 28, l'arr.ère du moulin 4 1(2 sur 30. Il est du type bouil·loire ouverte contrifuge. avec un moulin de six rouleaux, jet de vapeur ouverte. trois centrifuges Hepworth, une batterie de bouilloires Sterling et une batterie de brule bagasae de Burthe, le tout en bon état et prêts au service immédiatement.

tout en bon état et prêts au service immédia-tement.

2. Les effets meubles comprennent 65 mulets,
32 charrues à 2 mulets. 8 charrues à qua re mulets, 1 charrue de main gauche à quaire mulets, 1 later. 4 charrues à deux mulets en avant 2 charrues à quaire mulets en avant 1 sous rot à deux mulets, 11 charrues à double pelle 4 cultivateurs à double pression, 2 ma chines d'Avery lay-by attachement de culti-vateur combiné, 3 béphes de souche, 2 bèche-écolcheuses d'Avery, 2 herses à charnières à deux mulets, 42 herses à mulets, 1 charriest a cane, 12 wagons à cane à quatre mulets 3 wagons à cane à 4 mulets, 2 charrties à bagasse, 10 dragues à rati-su, 2 rat-saux pea-vine de Ramoiph, 1 rateau en acier pour foin, 1 machine mobile adrienne, 2 distributeurs de graines à coton, 1 semen-teur d'engrais, 1 bouilloire portative de 10 chevaux, 6 bèches, 10 sarcloirs, 50 cout-aux à canes, 26 ton-neanx de farine de graines dec ton, 1 dou raine de brouettes, 1 lot de maîs, 1 lot de foin, 1 lot de charbon, 1 lot d'outils de for-geron, 1 lot de harnais pour 60 mulets, 1 lot de tuyaux et pompe, d'après l'inventaire en-rezisité.

3. Sur l'extrémité supérieure est le magasin, une bâtiese en bois à un é age.
Deux cent quatre-vingts acres sont plantés
et 125 acres en souches de Dremière année et
la terre est supérieurement desséchée. La
propriété est dans une condition de première
classe, montrant le soin qu'on en a ris et est
maintanant riscept ble de produire une grande récoire. Les récoites produires en cet endroit sont notée dans tout l'Etat pour leurs
qualité et grandeur. C'est une propriété qui
so paiera elle-même en très peu d'années.
ba position est une des meilleures
sur la sôte. étant à environ deux
milles an-réssous de la vite de Plaquemine
ayant le fleuve en face et le chemm de fer
7. & P. le traversant, ainsi garantiesant les
meil eur- taux pour le trausport de ses prodents. Cals ast prégisérants. Sur l'extrémité supérieure est le maga-

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan Macon&Kernaghan

commandant des locataires constants, en fait un placement sûr et productif. Elle est près des lignes de chars et autres avantages et à un liet de ce beau parc public, la place Annoc-

ciation.
Termes et conditions—Comptant et l'acqué reur assumant les taxes dues et exigible en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudi-cation; 10 pour cent comptant du prix d'achat aont requis de l'acquéreu au moment de la

Actes de ven'e pardevant W. F. Brewer, notaire, moluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs.

Pakerson et Tobin, avocats.

18 fév.—18 25—mars 4 11 f8 22

ANNONOE JUDICIAIRE

Excellente Hesidence

A Deux Etages en Bois

Vastes terrains d'ornement No 2139 AVE. ESPLANADE

Coin Nord-est de la rue Miro, **BEAUX EMPLACEMENTS** De cette Superbe Avenue,

Magnifique sites pour bâtir, Sur les rues Miro et Kerlerec.

Succession de Mine Julia A. Chambers.

DCTS.

Noi[61,193-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN-W. A. Kernaghan, encanteur-Bureau 138 rue Caroudelet.—JEUDI le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchète publique en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King Juge de la suadite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus initiulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

1. L'excellente résidence en bois à deux étages, No 2139 avenue de l'Esplanade à l'encoignure nord-est de la rue Miro, dans le Troisème district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Miro et Galvez. Elle est returée de la banquette, sour une barrière en briques et en fer, et contenant galeries sur la façade, le côté et le fond, un vestibule de 10 pieds, escaliters sur la façade, salons doubles, salle à manger, deux offices, cuisine, deux chambres extra et escalier dans le fond a rez de chaus-sé, galeries sur la façade, le côté et dans le fond, vestibule, sept chambres à concher, latrince et chambres à bain sé, galeries sur la façade, le côté et dans le fond, vestibule, sept chambres à concher, latrinee et chambre à bain au premier étage. Les manteaux des cheminées dans les chambres principales sont en marbie. Les vastes terrains sont désignés par la lettre C. aur un devis d'arpentage par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le le février 1900, d'après lequel ils meenrent 76 pieds. 4 lignes de face à l'avenue E-blanade. 105 pieds. 7 de face à l'avenue E-planade, 105 pieds 7 de face à l'avenue E-pignade. 105 pieds 7 pouces et 2 l'ignes en largeur rar la ligne du fond. 164 pieds de profondeur et deface à la rue Miro et 166 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Galvez. Les terrains sont converts de lits de rosiers, pelouses et promenades. Une bonne réridence dans un aussi superbe voisinage que l'on puisse désirer.

on puisse désirer.

2. Les deux beaux lots à bâtir, dans le mê-2. Les deux beaux lote à l'âtir, dans le méme district et ilet que la propriété c'-dessus décrite, désignés par la lettre B sur le devis
aus-mentionné, par Grandjear, d'aprés lequel
lls meturent 52 pieds de face à la rue Miro,
52 pieds 9 ponoss et 1 ligne de largeur sur la
ligne du fond sur 105 pieds 7 pouces et 2
lignes de profondeur sur la ligre de côté vers
l'avenue de l'Esplansde, et 114 pieds 11 pouces
et 5 lignes de profoi d-ur sur l'autre ligne de
côté. Joli site de résidence dans un voisinage
désirable.

désirab é.

3. Le joli lot à bát'r situé dans le même district et ilet que les deux ci dessus décrites propriétés, désigné par la lettre A sur le devis district et liet que les deux ci dessus décrites propriétés, désigné par la lettre A sur le devis sus mentionné, par Grandjean, d'après lequel ledit lot mesure 22 pieds 7 lignes de face à la rue Kerlèrec, la même largeur dans le fond, sur 101 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes perallèler. Un bon sité pour résidénce on placement.

Termes et conditious. Un tiers on plus comptant, la balanue en un, deux et rois ans de ciédit pour des billets apécialement grannt is par hypothèque et llen de vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date juaqu'au paiment, 5 pour cent honor a res d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les amélorations devant être conservées assurées et la police tran-férée au porteur ou porteur des billets et l'acquereur assemmani les taxes dues et exigibles en 1900 en desus et en plus di prix de l'adiudication. Il sera requis de l'acquère de l'acquereur des Electron des cau moment de la vente.

Actea de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, incluant les timbres du revenn, aux frais des acquéreurs.

18 fev—18 25—mars 4 11 18 22

J. H. O'Connor & Cie.

PLACEURS ET SPECULA-TEURS, ATTENTION !

Due Rare Occasion d'Acquérit

Les fameux terrains de plaistr et endreit de pique-nique, com.

"PARC LOEPERS,"

A L'ENCAN-A CREDIT.

Succession de Adolph C. Loeper. No 61055-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans-Division C.

DAR JNO. H. O'CONNOR & CIE-ALFRED PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREER, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, le 22 mars 1900. A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune. entre les ru s Carondetet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorabie John St Paul, luge de la Cour Civile de Distriot, pour la paroisse d'Orléans, Division C. daté et signé en l'affaire ci-deseus initiulés, le 16 janvier 1900. Il sera vendu a l'enchère publique la propriété ci aprês déà l'enchère publique la propriété ci-après dé-crite, à savoir :

A l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, part et intérêt du
défunt, Adolphe C. Loeper, étant la moitié
indivise (1/2) de dans et à la suivants
propriété, à savoir:

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes
le bà isses et améligati na qui s'y trouvent,
doits, voies, pric'èges, servitudes, avantages
à c-la appartenant, aité dans le deuxième
district de cette ville borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre et
me-usant 3-4 pieds 4 pouces et 6 lignes de
face aur chacune des rues Conti et Bienville;
300 pieds 9 pouces et 6 ligues de face aur
chacune des rues Napol-on et Alexandre. Les
améliorations aur le dit det comprensent un
maga-in et résidence contenant é sp endides
chamb es ét pavillon de danse, etc.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus
comptant à l'option de 'acquéreur la balance
en un crédit de un et deux ans, représenté par
des hellets portant 8 pour cent d'intérêt par
a de la date de l'adjudication ju-qu'à parfait
pai-ment, et garantis par hypothèque et lien
de vendeur sur la dite propriété. Ensemble
avec toutes les clauses de sécurité, le pacte de
procédures judiciaires, le transiert de la nolice
d'assurance aux porteurs des billets hypothéo-ir se l'acquéreur a-sum-in les taxes de
1900 et devant payer tous les timbres du Reveon Intérieur des E. H. sur l'acte de vente
au dessus et en plus de su enchère, et devant déposer 10 6/0 du tri, d'achat comptant au mement de la ve-te.
Lacte d' vente sux fisie de l'acqu'reur
psidevant Emile J. Barnett, rotaire

186:v—18 20 25—mars à 1118 22 consume des rues Napol-on et Alexandre meil eur taux pour le transport de ses produits. Cela est précisément le grant de la marche de mapides et grants rapports. Il est rare qu'ne telle propriéts se trouve air le marche, et son acquisitio est seulement rond es possible par les opérations des l'us de la nature aussi ceux qui ont des cap raux ne devraient pas tarder à faire un sage placement.

4. La résidence substantielle double à dens ét ges, en briqu - Nos 627 et 629 rue Race, dans le Premier District de cette ville dans l'iet borné par les rues Race, Robin, St. Thomas et Religieuse, contenant 8 chambres, allée et clierne de chaque côté. Le lot de terre et désigné par le No 4 aur nn plus fait par C. A. De Armas, architecte, da de 13 avril 18n8, depo é un l'étude de O L Kermon, ancien notaire, et mesurant am mesure américaine 32 pieds é nouves et 1 ligne de face a la rue race ser 127 pjeda 10, pouce- et 5 lignes de prefendent et trebigues par la l'acce de vente sur la de la vente de vente sur fisis de l'acqui eur assum-nt les ta par de face a la rue race ser 127 pjeda 10, pouce- et 5 lignes de prefendent et trebigues par la l'acce de vente aux prieste de la vente aux fisis de l'acqui en la rue race ser 127 pjeda 10, pouce- et 5 lignes de prefendent et trebigues par la l'acce de vente aux fisis de l'acqui en l'acchet l'acce d'acqui en l'acchet l'acchet l'acce d'acce aux porteurs des billets l'acce d'acce aux porteurs des billets l'acce d'acce aux porteurs des l'acce d'acce aux porteurs de l'acce d'acce aux porteurs des l'acce d'acce aux porteurs des l'acce d'acce aux porteurs de l'acce d'acce aux porteurs des l'acce d'acce aux porteurs des l'acce d'acce aux porteurs de l'acce d'acce aux porteurs des l'acce d'acce aux porteurs de l'acce d'

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une Occasion pour Un Bon Placement.

Les deux Jolis Cottages Simples Nos 2029 et 2031 rue Washington Entre les rues Remparts et Saratoga.

Succession de Andrew Bieir, Dossier No 61,031 et de Mms Barbara Hummer, veuve de Audrew Beier, Dossier No 61,161 de la Conr Civile de District pour la Paroisse d'Or-

DAR PAUL & GURLEY-Albert Paul, Encanteur-Bureau 727 rue Commune-MERCREDI, le 14 mars 1900, à mid à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Dourse des Proprietes Foncières, No 840 rue Commune près Beronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Parois-e d'Orlèans Division C, daté le 5 février 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Andrew Beier et de Mme Barbara Hummer, veuve de Andrew Bieir; il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtieses etc, qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet bomá par les rues Wash ngton. Quatrième, St. Patrick (maintenant Saratoga) St. Denis (maintenant kemperte), lequel lot est désigné par le No 3, sur un devis de celui-ci et d'autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de Massie et fomme à R. U Gribble, passé le 9 juin 1859 pardevant J. W. Bre edio en notaire; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes paral·lèles mesure américsine.

Les améliorations consistent des deux jolis, confortablement aubdivisés cottages doubles, portant les numéraux municipaux 2029 et 2031 rue Washington. Dans un site convenable et bien peuplé, et désirable soit pour résidence on placement.

Conditions—Comptant. L'aquéreur assement les taxes de 1900, en pus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente, avec les timbres du Kevenu des E. U. annexé aux frais de l'acquéreur pardevant Robert J. Maloney notaire. Un dépôt de 10 0,0 au moment de l'adjudication.

11 fév—11 18 25—mars 4 11 à date Un certain lot de terre, ensemble avec tou

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT ATTRAYANT Un Joli Cottage Double,

Dans un Splendide Voisinage, 1519 et 1521 rue Ursulines, près Villeré. Succession d'Emile Cheron. No 39,713—Cour Civile de District pour Paroisse d'Orléans—Division D.

Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, — Albert Paul,
Encant-ur—Bureau No 727 rus Commune.—MERCREDI le 7 mars 1900 à midi à
la Bourae des Propriétés Foncères, No 840
rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de
District pour la paroisse d'Orléans Division
A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor,
juge de ladite Cour, Division D, (maintenant
abbent pour cause de maladie), daté le 30
janvier 1900, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succ salon d'Emile

juge de ladite Cour. Division D. (maintenant abbent pour cause de maladie), daté le 20 janvier 1900, il aera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la suce salon d'Emile Cheron, la propriété suivante:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et amélioratlors qui s'y trouvent, droite, voies, privilèges, etc., à cela appartenant, situé dars le Benxième district de ette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines. Robertson, Villeré et Chemm du B you et désigné par la lettre A, sur un plan par Edgard rilié, voyer, le 2 février 1881 et mesurant d'après le dit plan comme suit: Le dit lot cor.mençant à un point 134 pieds un pouce et une ligne de distance de la rue Villeré, contign au côté le plus près de la rue Villeré au lot B, dudit plan, et mesurant 36 pieds de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 121 pieds 6 peuces et 4 ligues sur la ligne du lot B: 29 pieds 5 pouces et 2 lignes, plus ou noins, de largue une ligne oblique courant vers la rue Ursulines, de la 103 pieus 4 pouces et 3 lignes sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Rôbertson et courant vers la rue Ursulines, de la 103 pieus 4 pouces et 1 lignes aur la ligne la plus près et parallèle à la rue Rôbertson et courant vers la rue I reulines, et le dit lot étant formé d'une partie du lot original

la ligne la pine près et parallèle à la rue Robertson et courant vers la rue l'raulines, et le
dit lot étant formé d'une partie du lot original
4 et le tout du lot 3 de l'ancien plan du défunt
Bougerolle, autrefois voyer de ville.

Les améliorations comprennent le joli,
arréable et comparativement neuf cottage résidence double, désigné par les numéros municipaux 519 et 521 rue des Uraulines, admirablement subdivisé, contenant 6 chambres et
deux cabinets (galerie sur l'un des cétés) couvert en ardoises, haugar, citerne, avec conduit
d'eau à la cuisine, etc. Cour pavée, joise galerie sur la façade, pavage en Schillinger etc;

4 fév—4 11 18 24—mars 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Payant

Sûr, Certain et S'améliorant. EMPLACEMENT D'AFFAIRE Et résidence à deux étages en bois,

No 2814 rue S. Remparts près Washington. Et le cottage, résidence double con-

tigu Nos 2816 et 2818 rue S.Remparts.

Successions de M. et Mine Francisco ou Franzisco Bazile.

No 60,088—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

paroisse d'Orléans, Division B.

PARC LOEPERS,"

Indicateur, Bureau No 727 rue Commun.

Mercanteur, Bureau No 727 rue Commun.

Mercante enchère publique :-

Un certain lot de terre ensemb'e avec toutes les bâtisses et sméliorations qui s'y trouvent, droits, voles, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de c-tte ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Dryades, Sixième et St Denis, maintenant S Remparts, mesurant 50 pieds de face à la rue St Denis, maintenant rue S Remparts sur 45 yieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure auvérizaine, et est formé de la portion du fond aun lot de terre désigne par la 'ettre B, sur un plan dressé par Pillé et De Ponilly, architectes, daté le 22 décembre 1864. Les améliorations consistent en une batisses à deux étages en bols, occupée comme un établissement de affaires et résidence, exigeaut de bous locataires; dans une section très peoplée et s'améliorant et portant le numé re municipal 2814, rue Sud Remparts; et le joil cottage double contigu et co nu par les numéros municipanx 2816 et 2818, rue Sud Remparts, confortablement sub-livisé, avec allée de chaque côté, tonjours louée, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un a saprés date, avec 8 pour cent rar au d'intérêt là-dessus gasanti par hypothèque spéciale sur la propriété, ensemble avea toutes les clauses de securité relatives aux assurances, les honoraires d'avocats, les taxes, etc. L'acquéreur, pardevant Félix J. Paug notaire; 10 pour cent au mo freis de l'acquéreur, pardevant Félix J. Paug notaire; 10 pour cent au mo Félix J. Paug notaire; 10 pour cent au mo Un certain lot de terre ensemb'e avec toutes

Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Puig notaire; 10 pour cent au mo-ment de l'adjudication. Frank A. Butler, avocat.

28 iau-28-fev + 11 18 25 à date

Succession de Mme Omer J. Suner COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans - No 61,386—Division E - At-endu que Henry Reggio,
a présenté une pétition à la our
à l'erre d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme
Omer J. Snaer, décédée intestat, avis est
par le présent douné à tons coux que cela
peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix
jours, les resisons pour lesquielles il me serait
pas fait droit à ladite pétition.

Per ordre de la Cour

PAULO GUERIN, Greffier.

14 16v-14 18 23

14 fév-14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 3313 et 3315 rue Tchoupitonias, entre Toledano et l'averue Louisiana. -En l'affaire de a succession de Gotfred liab sreitinger. -No 61,150. -Cour Civile de Districi pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

—No 61,150.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

DAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Burana No 731 rus Commune—JEUDI 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rus Commune—JEUDI 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rus Commune, entre les russ Baronne et Carondelet, il sons vendu a l'enchére publique, en vertu d'un ordre daté le 16 février 1900, de l'Hon. F. D. King, iuge de la susdite cour. Division B en l'affaire ci-desaus int.tolée, la propriété ci-après décrite. À savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième l'istrict de la Nouvelle-Orléans, dans l'llet No 100, ancienne ment No Uu du Faubourg Plaisance, borné par les russ Levée, Tehoupitoules, Chippewa, Toielano et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre A, sur un devis ou plan dessiné par Wm Thiel, voyer de la ville de Jufferane et enregiertre en ladite étude dudit voyer, daté du 7[avril 1866] ledit lot d'après ledit plan a les dimensions suivantes: trente cinq piede un pouce et deux lignes de profondeur près de la rue To e tano et 80 piede 11 pouces et deux lignes de profondeur près de la rue To e tano et 80 piede 20 pouces et inq lignes près du let R, et trente cinq piede un pouce et 2 lignes de na contra de la contra de la la contra de la contra de la contra de la contra lignes de la contra de la cont de profondeur près de la rue To etano et 80 pieds 10 pouces et cinq lignes près du let B. et trente cinq pieds un pouce et 2 lignes dans le fond désigné sur le plan original par le No 7, d'après un plan fait par B. Buisson daté le 8 août 1837 et 2 pieds deux lignes près de la rue Tolédano. rue Tolédano.

rue Toledano.
Cenditions.-Comptant, l'acquéreur devant assumer touter les taxes pour 1900 en p'us et au dessu du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente, incluant les trubres du Revenu des Etats Unis, pardeyant Robert Légiei, notaire public, anx frais de l'acquéreur
G.G. Kronenberger, avocat.
18 fev.—18 19 25—mars 4 11 18 22

W. H. Fitzpatrick.

ANNONUE JUDICIAIRE. Cottages Productife,

Nos 1004—1006—1010—rue Pleasants, entre les rues Magasins et Constance borne par la rue Toledano.—Dans la anccession de Maria Anna Ruppert, femme de George Bo hans.— No 6,908 du dossior de la Court Civile de District, paroisse d'Orléans —Division C

District, paroisse d'Orléans — Division C

DAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, flureau 445 ree du Camp, MARDI 13
mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés
Foncières. Nos 840 et 842 rue Commune, ch
le plan démontre tons les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable
John St.Paul, juge de la Conr Civile de Dis
trict, paroisses d'Orléans, Division C, daté et
signé le 3 février 1900, et renda dan l'affaire
ci-deasus intitulés et numérotés, et ordonnant
à W. H. Firspetrick, encanteur, d'annoncer
et de vendre à l'enchère publique, au plus
haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à asvoir.

Deux certains lots de terre situés dans le
Quatrième District de cette ville, désignés

Deux certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'ilet borné par les rues Piesaant. Constance, autrefois Live Oak Tolédano et Magasin; et mesurant en mesure américaine comme suit à savoir. Le tot No 2 nesu ant 24 pieds de face a la 111-le tot No 2 nesu ant 24 pieds de face a la 112-le tot No 2 nesu ant 24 pieds de face a la 112-le tot No 2 nesu ant 24 pieds de face a la 112-le tot No 2 nesu ant 26 pieds de face à la rue Piesaant, 26 pieds de face à la rue Piesaant, 26 pieds de face à la rue Piesaant, 26 pieds de largeur eur la ligne du foud aut 120 pieds de prefondeur entre lignes égales et parallèces et le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage, fait par D. W. Brosnan, député voyer de ville, le ler fevijer 1900, conformément à un ordre de l'Honorable Cour rendu dans cette affaire, sur l'application, des pétitionnaires, le 13ème jour de janvier 1900 et lequel certificat d'arpentage doit être annexé à un acte de vente devant être fait sous cet ordre de Cour.

nexé à un acte de vente dovant être fait soue cet ordre de Cour.

Les amélieratiors sur le lot No 2 sont décrites conne suit:

Un cottage double connu comme les Nos 1004 et 1006 rue Plessent contenant deux chambres et cuisine de chaque côté

Les amélierations sur le lot No 3 sont décrites comme aux. oritee comme suit Un cottage simple connu comme le No 1010 rue Plersant, contenaut trois chambres, dé-

rue l'istant, contenaut trois chambres, dé-pendances, etc.

Termes et conditions—Une mottié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance, a'il yen a devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en an et deux ans de la date de l'addit dication avec intérêt an tany dabuit respectives. ans de la daté de l'adirdication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au pairment, et garantia par lien de vendeur et privilèges au la propriété verdue et toutes les autres clanson nauelles de sécurité d'acquéreur devant déposer vingt pour cent du prix d'asohat au monient de l'adjudication et assamant les taxes de 1940, et devant paver peur jous les timbres de revenu et l'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire en pins de son enchére.

4 16v—4 11 18 25—mars 4 11 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Robert Bensberg.

No 61.176 du dossier de la Cour Civile de

No 61.176 du dossier de la Cour Civile de Di trict pour la Parosse d'Orlèsna-Invision C DAR W. H. FITZPATRICK, Encasteur L. Bureau, No 445 rue Cumpuda RNI, le 6 mars 1900, à mui, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Parosse d'Orlèsna, Division C, daté et signé le 31 ja vier 1600, rudu dans l'affaire ci desaus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique après les détais et annonces usure la suivante.

Un lot de terre avec les bâtisses «to., dans le 7ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jeannette. Short et Sixième et l'avenue Carrellion, étant la plus grande par tie du lot B sur nu de is annexé à un acte passé pardevant James Siméon, notaire, le 20 mers 1894; formant l'incoignure des rues Jeannette et Short et mesurant soixante cinquiets de face à la rue Jannette aux rent cin quante pieds en profondeur uniformeentre lignes paralèles et façade à la rue Short.

Aussi un lot de meubli-se de masson et piano devant être vendu à 10 heures A. M., le 6 mars sur les lieux No 8003, rue Jeannette.

Actes de vente pardevant Buss ère Rouen, notaire aux frais de l'acq :éreur.

Conditions—Comptant.

2 fév—2 5 12 19 26 mars 3 5 6. Conditions—Comptant. 2 fev=2 5 12 19 26 mars 3 5 6.

Stroudback & Stern

ANNONUE JUDIOIAIRE

Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et al. No 61,082 - Division E-Cour Civile de District pour la paroise d'Orléans,

District pour la paroise d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard
L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 1er
mars 1900, à midi, à la Bourae des Propriétés Fouchères, No 840 rue Commune, il
sera vendu à l'enchère publique, en vertu
d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et
signé le 23 janvier 1900, par l'Honorable
Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de
District pour la paroisse d'Orléans. Divisi n
E. Aussi en vertu d'un order rendu dans
l'affaire de la succession de E. Dreifus, No
49,703, Division D. signé — janvier 1900
la propriété ci anuès décrite à assoir. 49,703, Division D. signé — janvier 1900 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement-Un certain lot de terre en semble avec lea battases et améliorationa qui s'y trouvent portant le numéro mu icipal 410 rue Sad Remparts et les droits, voice, privilèges et avanta, es y appartenant qui s'y trouvent, attué dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet boiné par les rues Circus, (maintenanti Heinparis). Dryades, Poy iras et Pordido désigné par la lettre B sur un devis annezé à un acte de partitions entre J. J. Rodrigues xécuteur, pardevant Joseph Lisbony, n taire, le 4 mai 1*49. Ledit 15t ayant en meaure américaine, 17 pieds 11 pences de face àlia rue du Cirque, (maintenant Remparte) aur une profendeur de 95 pieds, 3 pouces entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un certain let ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro

de terre, ensemble avec les bătiases et amélio-rations qui s'v trouvent portant le numéro municipal 1127 ne Girod avec dépendanc a et tous les droits voies, sorvitudes, privilèges et avantages y appartenant; situé dans le Premier District de cette ville, dans li liet bor-né par les rues Girod, Remparta Lafavette et Bassin. faisant Lartie du lot désigré par le neméro 11 aur un devis fait per I. A. 1) He-mécourt voyer, le 14 janvier 1861, anneze à un acte de vente à Michel de Coursey, na-sak-rardevant Selim Magner, notaire, le 15 jan-vier 1861, ladite portion de terre commen çant à une distance de vingt-huit pieds neuf pouces de l'euroriguure des rues Girod et Ba-sin et mesurant vinct huit pieds sept poucea de face à la rue Girod aur quatre ving un pieds six pouces de profondeur entre ilgnes parallèles.

paraiteies. Conditions.—Comptamt, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication Acte de veute et tons les timbres du revenu Acte de veufs et tons les timbres du revenu aux frais des acquéreurs perdevant Arthur B. Léopold, notaire. Les acquéreurs assu-mant les taxes de 1900. Edgar M. Cahn, 8. 8 Prentiss Jr., avocats. 28 ian—28-fév 4 11 18 25—mars 1 VENTES A L'ENCAN.

M. C. Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot sur l'avenue Ursulines En l'affaire de la succession de François En l'affaire de la succession de François
Lacroix.

No 9804—Cour Civie de District pour la
Paroisse d'Orléans—trivision D.

DAR M. C. SMITH. Enc unteur—Bureau No
334 rue Carondelet—Ja UDI. 22 mars
1900, à midi à la Bourse des Propriétés
Foncières. No 840 rue commune, en vertu
d'un ordre daté le 16 fév ier 1900 par l'Hon
L. C. W. Ellis, Juge de la Division
Agissant pour l'don N. H. Righter,
iuge de la D'vision D maintenant absent pour
canse de ma'adie, il sera vendu à l'enchère
publique la propriété ci après décrite à savoir:
Un certain lot de terre dens le 1800.

Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 433, borné par l'avenne Ursulines, les rues Rendon. St Phi ip et Lopes, désigné comme lot No 8 mesurant 30' 9 '3'' de 'ace à l'avenue Utsulines aur 100' de p ofond ur entre lignes parailèles.

inea sur 100 do p oloca.
Inea sur 100 do p oloca.
Inequareur devant sallèles.
Conditions—Comptant, l'acquareur devant sesumer toutes les taxas pour 1990, faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payer l'aute de vente parde vant Fergus K-roan, notaire publ c inclusit les timbres du Revenu de l'Intérieur.
18 fev.—18 25.—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

na l'affaire de la anccession de Wm J. Vason—No 54,337, com Civile de Dis-triet pour la Paroisse d'Oriéans, Divitriet pour la Paroisse d'Orléane, Division E.

DAR M. C. SMITH. Encanteur—SAMEDI.

Le 17 mars 1900. a 11 heures A. M... a la Bourse des Propriétés Foncières, No 842 mis Gommune, il sera vendu à l'enchère publique, par un ordre de l'Hon. Geo. H. Théardings de la scadite cour Division E. daté le 13 fevrier 1900. la propriété ci après décrite, à savoir. Tous les droits, titres, intéres et réclamations en et à deux certains nots de terre ente signes para lées de cent d'x poets. La portion de terre du deux certains nots de terre ente lignes para lées de cent d'x poets. La portion de terre du deux certains nots de terre ente lignes para lées de cent d'x poets. La portion de terre du de terre du des nois ente deux certains nots de terre ente lignes para lées de cent d'x poets tie de chacun des lors numératé quatre conque terre du de la constitue des partires de depose dats le bureau du ditaurien motière.

Deux, lesdits lois sont configus et meaurent dacun 21 % 6° de face à la rue Tchoup-toulas sur 127 10° 5° de profondeur entre l'gnes parallèles; l'edit intérêt ci dessus. Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'achèteur, a ba ance sil ven a, en un ou ma ci deux ans, avec interêt de S poir cent à partir de la date d'adjudication garantie de l'achèteur abla ance sil ven a, en un ou ma ci deux ans, avec interêt de S poir cent à partir de la date d'adjudication garantie au dit aureit de susuels du vendeur avec t une les clauses de sacurité une les taxes de 1900, payer tous les timbres de l'attrieur de susuels de l'option de l'achèteur abla au ce sil ven a, en un ou ma ci deux ans, avec interêt de S poir cent à partir de la date d'adjudication garantie de l'achèteur alle l'es clauses de sacurité une l'estre l'actrieur de l'estre l'estre l'actrieur de l'estre l'estre l'actrieur de l'estre l'estr ergus ne nan, a 1., inclusite le evenu de l'intérieur. 14 fév. -14 21 25-mars 7 14 17

Jas. A. Brennan et Fille.

Dans le Quatrième District.

No 1315, rue Sixième, entre les rues

Colisée et Chestnut. ccession de John Young et E rabeth Peter Young, as femme.

60.010—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E. DAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J.
Spear, Encanteur. MERCREDI, ie 21
nars 1900, à midi il sera vendu à l'enchère
piblique, à leur Burrau et Bourre.
813 rue Commune, entre les rues Carondelet

et Baronne: IN vertu de et conformément à un ordre de la l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, signe le 9 fevrier 1900, at compte de ladite succession, la propriété après décrite, à eavoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et ambilierations qui s'y trouvent les doits Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les doits, voies, privièrese, contumes, servitudes et dependances à cela aprartenant on co que'que sorte en dépendant, situé dans le Quatrième district de cette ville (anciennement cité de Léfayette) dans l'het décimé par le No 3 sur le plan du Faubourg Livaudais, maintenant ilet 185, nouveau pian de la ville, borté par les rues Sixième, Coli-ée, Washington on Cinquième et Chestnot, lequel dit lor est désigné par le No 4, sor un plan dressé par L. H. Plié et Communy, daté le 3 janvier 1835, déposé en l'étude de Wm Beswell, notaine le 23 avril 1835 et mesurent 27 pieda 9 concès dé faces en la rue Sixième, sur 100 pieda de profondeur entre lignes parailèles, et est composé d'une partie des lots original dudit Fanburg.

durit net d'après le plan original dudit rau-bidurg. Les améliorations comprennent un agréa-ble cottage à toit arioisé, retiré de la rus-aque une jolie barriè e en grillage sur la fa-quie, galorie sur le dévant di chembres, ci-terne, bangar dans le fond jairine, hangar, Permes et conditions—Comptant l'acqué-ur devant payer les taxes d'État et de velle 1900, de mênie que l'acte de vente et les nères du Revenu Totérieur des Etats Unis timbres au Acteniu rotetteur une Elabs dens ett de déposer 10 pour cent de son enchére eutre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, ledit acte de vente devant être passe pardevant F. D. Crarbonnet, notaire,

passe pattevant c. D. Ceatbollus aux frais de l'acquéreur. A. J. Peters, avocat. 14 fev - 14 21 23 -- mars 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIATRE.
Succession de John Young et Elizabeth Peter
Young es femme.
Cour Civile de District pour la Paroisse
d'Orléans, Division E

PARSPRAR & ESGO-FFIER, — Placide J.
Spear, Encanteur—bureau *13 rus Commina entre les ross Carondelet et Baronne,
JEUDI, ler mara 1900 à Il heures A. M., il
seta vendu à l'enchère publique, au No 1315
rus Sixième, entre Colisée et Chestruit, en
vertu de et conformément à un ordrede l'Hon.
Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de
District pour la Paroisse d'Orléans, signé le
9 è vrier 1900 cour le compte de l'adjude sion, le confenu desdits l'eux consistant
en un lot d'effets m biliers, menhles, etc.
conditions—Comptant au moment de l'adjuen un lot d'eff te m biliere, menhie, etc. Conditions-Comptant au moment de l'adju-

dication.

a. J. Peters, avocat.

16 fiv—16 21 25-mars 1

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs W. C. H. Robinson. & Cie,

ANNONCE JUDICIAIRE. RESIDENCE PRODUCTIVE EN BOIS

A DEUX ETAGES, Nos 914 et 916 rue Plaisant.

Entre Laurel et Constance. Entre Laurel et Constance.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—
Geo. G. Friedrichs, encasteur—Bureau
No 832 rue Commune—MERCREDI, 7 mars
1900. A midi, a la Bourse des Propriétés
Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère puòlique, en vertu et confornément à un ordre de l'Hon. G. o. H. Théari,
juge de la Cour Civile de District pour la
nardisse d'Orléans, division E, daté le 1-r
f vrier 1900, rendu dans la succession de
Mma Catherine Brueggemunn (on Brigaman).
No 61-168 du dossier de la tite cour, la propriété ci-dessous d'ecrite, à savoir.

La résidence commode double a deux étages
en bois, converte en sirdois e, Nos 914 et 916
rue Plessant, co tenant sur chaque côte,
galeries devant, sa la salva manger vestivule,
(fice et cuisine au rez dechaussie: e. 4 cham
bres a coucher vestibile, galeries sur le coté
au premier, cours pavées, citernes hangars,
etc., plus amplement décrite, comme suit, à
asvoir:

Une certaine portion de lots de terre, avec Une certaine portion de lots de terre, avec

cent à partir de la date d'adjudication garantie avec bil ets usuels du vendeur avec toutes les clauses de sécurité usuelles l'acquéreur assumant foutes les taxes de 1900, payer tous les timbres de Revenu lotterieur des states Units et deposer 10 pour cent de son enchère su moment de la judication avec l'encanteur et paver nour raite de vente, qui devra être paves parlevant W. F. Brewer, notai e public.

Annai le néme jour, sur les lieux, à 1:30 henres P. M., il sera vendu, au cemptant tout ou séparement les meubles de menage et effets movillers, d'après l'inventaire entegistré.

re. Jno. B. Fisher, avocat. 4 fev-4 11 18 25-mars 4à date.

Succession de Mine Engénie

Dégeorge.
No 60.983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente de la propriéte 1507 avenue de l'Esplanade en

Cette ville.

N VERTU et conformément à un ordre de verte, pour payer les detres de la succession renau dans la susdite affaire signé par il Henora le John St. Paul joge de ladité Cout. Division C. daté le vingtirios jauvier 1900, et a moi adressé, ja Auguste Huart, un escanteur doment autorus de octte ville, vendrai à l'erchère publique le MERUREDI. 28 de fèv ler 190, a mil a la Bourse des Encanceurs de la Nouvel e-Or éans. Estisse craham No 211 rue Baronne, dans le premier district de cette ville. la propriète immédifière ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et amélierations quit à y trouvent et tour ce qui y apparti at, situa dans le Troi-ième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues B-planade, Robertson, Ker erec et Cla borne, desginé par le numéro non 190, sur un plan de A. Bourgerol daté 27 septembre 1836, lequel lot de terre mesur, en mesure française, treste (30) pieds de face à l'avenne ou rue de l'Explanade par cent vinct (120) pieds de profendeur, ajougnant le lot numéro huit (5) sur le det plan formant l'encoignure des rues Kaplanade et Robertson.

Emut la même proplete que la dite Damo Autone Degeorge, décédée avant acquise par seha de Françoi-Degeorge foir acte devant Oscar Drouet, notaire le 20 indet 1879, enrégienté au Bureau des Alténations an Livre 111 folio 913.

Aux bormes et conditions solvantes, à savoir — Un tiers (113) ou pins comptant, la balance à un crédit de un et deux sons pour billata des acquérents portant bypothèque appé isle et privilège de vendeur, avec hou cette ville. balasse à un crédit de un et deux ans pour billets des acquéreurs portait hypothèque spé isle et privilège de vendeur, avec hui pour cent use an d'interêt de la date de la vente jusqu'à parfait pa ement et to tes au fres causas unelles de garantie des actes de vents. Les acquéreurs assumant le paiement de teussa les taxes dues et pavab es l'année 1900, en plus du prix de l'adjudication, et devest déposer avec l'encanteur d'a pour cent de leur suchère au moment de l'aiu tication, acte de vente pardeceut Michel V Déjan, nobale public aux frais des acquéreurs, y compis les timbres du revenu interne des Evats-Unis.

ATG. HVAED Encanteur, Office 121 rue Carondelet, Nile Oricans, Lna. Voyez le plan à la Bourse. 28 janv-28-fev 4 11 18 25 28

Succession de B. A. Kernan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA passisse d'Orleans-No 51,432-Division B-svis est rar le présent donné aux creanciers de ceue succession et à toutes aux tres personnes interesses d'avoir a fétures dans les dix jours qui survront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compté final présente par Wil iam H. Hard ng, exécuteur testamentaire datif de cette su cession, no serait pas approuvé et homologos et les fonus distribués conformé-

Par ordre de a Cour. PAUL O. GUERIN 20 fév-20 24-mars 1

VENTES A L'ENGAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour is parrosse d'Orleade, Division G.—No 60.773

In Re Mmc Catherine Byers, venveue Fractée (Christopher va Mme Margarit Fractée (Christopher va Mme Margarit Fractée)

dér ch Christopher va Mme Margarit Fractée (Christopher va Mme Margarit Fractee)

buis 5217. Annonciation, entre les rues Bracante et Dufossat. JEUDI le 8 ma.

Dark W. C. H. ROBINSON Encantere

Bareau 812 rue Communica A nul a Bourse de Projettes Fonctions, \$40. a. Commun et Alle Olders, sous et en vertu de ligitement de I Hon, John St. Paul, inve de a Division C. de la Cour Civile de District pyroisse d'Orleans rendu 'e 22 janvier 1900 or signe le 26 janvier 1900, et a mon adresse dans Fatairo de Mme Catherine Byers, viny de Frédérick Christopher, vs. Mm. Margaride Prechere publique.

Un certain lot de terre avec les améliorations du trouveut, dena le Six Am. detected de cette ville dans l'ilet borré par ese une Jersey, laural, Bellecaatle et Dufossat désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 136, celit the mesure trente ried de faccè à la us Jessey of Annonc ation sur cent uix pieds de profonsion. Les améliorations comprenne et un cottage de bels sunte, trois chambres et cuye.

Cocditions - Un tiero eu pus constant et la balance a un crédit de un, deux et tros ans, représenté par des cillets de l'acquête, roottant huit pour cent par an d'interêt gazant its par ione et priviège de vendeur sur la projetté veudue, et par tontes autres clauses de eécurité. Seu prive de de vendeur au la projetté veudue, et par tontes autres clauses de de vent devant de vent par devant Ernet Lee Sansum, not que l'un devant true de de vent par devant de vent par la devant par leur de vent par la de de vent par la devant par la de vent par la devant par la ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. S. Pitcher.

No 46 3c1-Cour Civile 3e District pour parciese d'Orleans,

savoir:

Un lot de variété, selon l'inventoire enregistré dans mon bureau. Annai un cinquien a dintérêt indivisé sur les soivants: Une ar moire, un lavabo, denx bercouses, quotre chaises une garriture delavabo en porceiaire et un leu pour lavabo, et un lit.

Conditions-Comptant sur les Eleux.

CHAS. S. PITCHER,

Geo. Mantgomery, avocat pour l'adinir.

13 16v-13 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mine Esgénie
Montef, vellve en premier 8 noces de Engène Guénamient et éponse en secondes noces de Antoine
Dégeorge.

No 60.983—con Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans.

Paroisse d'Orléans de Bustier pour la
Paroisse d'Orléans.

Paroisse d'Orléans.

Paroisse d'Orléans.

Vente de la neopyiéte 1507 avec

Un cerain lot de terre ensemble avec trutes ies bătiases e'améliorations qui s'v trouvent, droits, voies privilèges acrytundes et avantages à cela apparteuant en de que que feçon en dépendant situé, dans le l'eunieus. District de la ville de la Nouvelle Or éaus, dans l'et No 17 borné par les rues Estimade. Des atter autrefois Levée, Chartres et Quartier, désigné par le No 3, sut un plantair par L. H. Piné, le 25 novembre 1846, et déposé comme le No 17 dans le livre de plans d'Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville, iedit lot le terre meanrant en M. A. troutedeux nieds six pouces de tace à la rue Esplanado, treute deux pieds sapt pouces deux lignes de largeur dans le fond, aur une profondeur de quatre-vingt-dis, hu t pieds, quatre pouces au le cotte du lot No 2 et questre vingt quinz pieds ouze pouces mans l'affaire ci dessus.

Saist dans l'affaire et dessus.
Conditions—Comptart aur les lieux
FRANK MARQUEZ.
Sherif Civil de la paroisse d'Orleans.
Carro I et Carroll, avocats pour les plais-

ANNONOE JUDICIAIRE. Améliorée dans le Sixième

District. Portant le No municipal 5429 de la rue Magasins, entre la rue Oc-

James H. Maloney vs Joseph L. Leonard et L. M. J. Leonard,

OUE CIVILE DE DISTRICT POUR LA CONTROL DE DISTRICT POUR LA CONTROL DE DISTRICT POUR LA CONTROL DE C

Un certain lot de terre ensemble avec toutes

ANNONCE JUDICIAIRE Successior de Frances E. Tap en,

EN VERTU d'un ordre signé par l'Hon C. W Blis, page de la Division A. di due Cour le 9 février 1900 dans l'affaire dessus intiplée et numérorée. La procedi-de vendre a Terobère pri bage, su No.1 de vendre a l'erchère publique, au No L' rue Chartes, VENDREDI le 23 levrier à 1 heures A. M. la propriété mobilière suivante

gua: 14. 16 fev-16 23-mars 2 9 16 22 Vente de Propriété de Valeur

tavia et l'avenue Peters,

in solido.

Un certain lot de terre ensemble avec touteles bâtisses et amélirations qui siy trouvent,
situé dans le Sirième District de cette vil cdans l'illet borné par les rures Magasirs. Octavia, Camp et l'avenue Peters dérigné comme
lot No 14 sur un plan annexé à un acte passé
parlevant R. J. Malotey, notaire en cette
parlevant R. J. Malotey, notaire en cette
ville le ler jour de mars 1-29 juit lot
mesure trente pieds de face à la rure Magasins,
sur une profondeur de cent dix neuf pieds
entré ligues parallèles
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Parolasa d'Orléans.
Robt. J. Maloney, avocat pour le plaignant.
26 janv-26-fev 2 9 16 23—mars 1